

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, LE DIX JUILLET,

à 12h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 2 juillet 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Véronique CHAUCHEAU, William GALLEY, Antoine MASSON.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Nicole BERNARDIN, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

**OBJET : Vie associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2020**

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes des associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS au titre de l'exercice budgétaire 2020.

Concernant le dispositif « Vacances pour Tous », au regard du contexte sanitaire particulier, les associations ont été amenées à repenser la totalité de leur offre de loisirs estivale. Certaines variables n'étant pas encore toutes connues au moment du dépôt de leur dossier de demande de subvention, il est proposé aux administrateurs de procéder à un versement en deux parties :

- 70 % du montant dès le vote de la délibération,
- 30 %, soit le solde, au 2<sup>ème</sup> semestre 2020, à réception des bilans de l'activité concernée.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration attribue, à l'unanimité des suffrages exprimés, ces subventions au titre de l'année 2020 :

- les subventions sur projet, dans le cadre du dispositif « Vacances pour Tous », référencées en annexe, pour un montant de **15 816 €**,
- les subventions sur projet, « Autres subventions sur projet », ~~référéncées en annexe~~, pour un montant total de **23 500 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 – Article 6574 « Subventions sur projet aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal 2020 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD,  
Présidente déléguée



**Subventions sur projets 2020**  
**TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 10 juillet 2020**

Associations	Détail de l'opération - 2020	Montant proposé
<b>Dans le cadre du dispositif « Vacances pour Tous » :</b>		
ASSOCIATION DES HABITANTS DU QUARTIER DU HAUT DES BANCHAIS	Séjours familles été et sorties à la journée	2 990 €
ATLAS	Sorties, séjours et week-ends pour des personnes seules	1 286 €
CENTRE JACQUES TATI	Sorties à la journée	1 512 €
CENTRE MARCELLE MENET	Week-ends et sorties à la journée	774 €
INTER ASSOCIATION DU LAC DE MAINE	Sorties à la journée	633 €
FILALINGE	Sorties à la journée	288 €
L'ARCHIPEL ESPACE ANIMATION	Sorties à la journée	699 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	Séjours familles et personnes seules	1 977 €
MAISON DE QUARTIER ANGERS CENTRE ANIMATION	Sorties, Week-ends et séjours familles	1 092 €
MAISON DE QUARTIER LE QUART NEY	Sorties à la journée	648 €
MAISON DE QUARTIER LE TROIS-MÂTS	Sortie à la journée	750 €
MAISON POUR TOUS MONPLAISIR	Sorties, séjours pour adultes isolés et séjours familles	2 417 €
PASSERELLE	Sorties à la journée	750 €
<b>Sous-total « Vacances pour tous »</b>		<b>15 816 €</b>
<b>Autres subventions sur projet :</b>		
ASSOCIATION MUSULMANS ANGERS	Soutien exceptionnel à l'achat de denrées alimentaires durant la période de crise sanitaire	7 500 €
RESTO TROC	Soutien exceptionnel au projet associatif dans le cadre de la période de travaux	10 000 €
SECOURS POPULAIRE	Soutien à la mise en place d'animations estivales	6 000 €
<b>Sous-total « Autres subventions sur projet »</b>		<b>23 500 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 316 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
049-264904158-20200710-DEL-2020-059-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2020  
Date de réception préfecture : 15/07/2020

Accusé de réception en préfecture  
049-264901158-20200710-DEL-2020-059-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2020  
Date de réception préfecture : 15/07/2020